



SYNDICAT CGT NICE MÉTROPOLE CÔTE D'AZUR

33, Avenue Jean Médecin 06000 Nice - Tel : 04.97.13.24.11
L'Arénas - Immeuble Le Phare - 405, promenade des Anglais 06202 - Nice Cedex 3 Tel : 04.89.98.14.51 ou 52

Mail : syndicat.cgt@ville-nice.fr Site internet : cgtnmca.fr Page facebook : [@cgtnmca](https://www.facebook.com/cgtnmca)

Nice, le 10 juin 2026

Objet : Situation bibliothèque LAMARTINE

Monsieur le Président de la Formation Spécialisée en Santé Sécurité et Conditions de travail de la ville de Nice,

Notre syndicat souhaite saisir la Formation Spécialisée en Santé, Sécurité et Conditions de Travail au sujet de la situation particulièrement préoccupante du site Lamartine, consécutive à la récente inondation provoquée par un refoulement des eaux usées.

Les informations et photographies communiquées par les agents mettent en évidence une dégradation importante des conditions de travail et des risques manifestes pour la santé et la sécurité des personnels. Soucieux d'apprécier directement l'ampleur de la situation, nous nous sommes rendus sur place afin d'effectuer nos propres constatations, lesquelles sont corroborées par les photographies jointes au présent courrier.

Lors de notre visite, dès l'entrée, nous avons été incommodés par une forte odeur de moisissure. Nous avons également constaté de nombreuses infiltrations et les dégradations qu'elles ont occasionnées, notamment au niveau du plafond qui mène à la salle de pause des agents.

L'accès et la communication des collections conservées en sous-sol, particulièrement celles du fonds jeunesse, sont partiellement impossibles. Certaines collections dites « collectors » ont dû être déplacées en urgence dans des conditions provisoires qui ne garantissent pas leur bonne conservation.

Cette situation suscite de vives inquiétudes à plusieurs égards, notamment en termes de risques sanitaires liés à la présence d'eaux usées, d'atteinte potentielles à la sécurité des agents en raison de la dégradation des plafonds et des infrastructures, de détérioration des conditions de travail, ainsi que de menaces pesant sur la préservation des collections patrimoniales et documentaires.

Au regard de ces éléments, la CGT NMCA demande l'organisation rapide d'une visite de la FSSST sur le site Lamartine, ainsi que la communication aux représentants du personnel des mesures de sécurité et d'évaluation des risques mises en œuvre, un point précis sur l'état sanitaire et technique des locaux concernés, et les mesures conservatoires prises pour la protection des agents et des collections.

Veuillez agréer, Monsieur le président, l'expression de nos salutations distinguées.

**PO/ Le Syndicat CGT Nice Métropole Côte d'Azur
Le référent de la section Bibliothèque**


Frédéric BEZINEAU

